



De l'eau dans le gaz

« La promesse a été tenue ». Annoncée lors du lancement de « La Bisontine », la ville a désormais son eau pétillante. Signature de concession ce soir au conseil.



Après accord de la DDASS (direction sanitaire et sociale), la Bisontine pétillante devrait sortir en avril.

Y aura-t-il de l'eau dans le gaz ce soir au conseil municipal ? À un mois du 1er tour des élections municipales, toutes les conditions sont effectivement réunies pour que les débats suscitent quelques bouillonnements. Pourtant, si la confrontation risque de faire des bulles, ce n'est pas uniquement en raison de la prochaine échéance électorale. Non, si pétillement il doit y avoir, ce sera aussi (et surtout ?) parce que les élus vont devoir se prononcer sur la concession d'une licence avec l'entreprise Rième afin de mettre en production de l'eau de ville gazéifiée.

Verre récupérable

« Nous avons tenu nos promesses » a déclaré à cet égard Jean-Louis Fousseret hier avant que Christophe Lime ne donne les détails et la philosophie de l'opération. Sur l'esprit, tout d'abord, l'adjoint au maire a rappelé qu'il s'inscrivait dans la lignée du lancement de « La Bisontine ». « Il s'agit pour nous de valoriser la qualité de notre eau ainsi que le travail de nos agents » a-t-il en l'occurrence réaffirmé, enquête statistique à l'appui. Non seulement la notoriété de l'eau de Besançon est bonne mais la consommation au robinet a progressé de 10 %. Et se situe 15 % au-dessus de la moyenne nationale. Avec « La Bisontine pétillante », une étape supplémentaire va être franchie. À raison d'une licence de 0,04 € l'unité, Rième-Boissons va en effet pouvoir commercialiser ses bouteilles 0,45 € auprès des restaurateurs et de certains points de ventes régionaux comme Hyperboissons. Car, souci de développement durable oblige, la ville a non seulement exigé des circuits de distribution courts mais a aussi imposé que les bouteilles soient en verre récupérable avec des capsules réalisées par le centre des handicapés au travail de Besançon (CHAT). Au final, c'est une eau gazéifiée plutôt fine qui va donc être proposée par une petite PME plus habituée à la conquête de marchés étrangers. Lancement sur le marché en avril après agrément des affaires sanitaires et sociales.

Bernard PAYOT